

ANNEXE FINANCIERE REVISEE DU CONTRAT DE LA PORTE DU VIGNOLE (VOLET 2)

Thématique	Action à mener	M.O.	Coût prévisionnel HT	Coût éligible HT	Participation prévisionnelle totale du Département **	Programmation prévisionnelle des réalisations du maître d'ouvrage et des engagements du Département						Règles d'intervention du Département *		Observations
						2013		2014		2015		Principes	Taux	
						Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département	Montant éligible	Engagement du Département			
Animation du territoire	acquisition d'un chapiteau	CDC Porte Vignoble	40 000	40 000	20 000	40 000	20 000							
	Signalétique		40 000	40 000	20 000	x	x	x	x	x	x			
	Travaux office de tourisme		152 910	152 910	76 455			152 910	76 455					
	Office de tourisme : 1er équipement		50 000	50 000	25 000			50 000	25 000					
			282 910	282 910	141 455	40 000	20 000	202 910	101 455					
Centralité urbaine	Travaux de voirie, de bordures et caniveaux pour la traversée de Marlenheim	CDC Porte Vignoble	4 296 981,00 €	3 189 325,00 €	231 253,00 €		#####					TMC	10%	
	bonif. éléments qualité liés au dvp durable	CDC Porte Vignoble			228 675,00 €		#####							
TOTAL Centralité urbaine			4 296 981,00 €	3 189 325,00 €	459 928,00 €	- €	#####	- €	228 675 €	- €	- €			
Circulations douces/ projet d'excellence	Liaison Flexbourg/Bergbieten/Dangolsheim	CDC Porte Vignoble	300 000,00 €	300 000,00 €	150 000,00 €			300 000 €	150 000 €			taux fixe	50%	crédits issus de la bonification = 187 080 € + effort consenti par le CG
	Liaison Scharrachbergheim / Dahlenheim	CDC Porte Vignoble	200 000,00 €	200 000,00 €	100 000,00 €					200 000 €	100 000 €	taux fixe	50%	
TOTAL Circulations douces			500 000,00 €	500 000,00 €	250 000,00 €	- €	- €	300 000 €	150 000 €	200 000 €	#####			
TOTAL VOLET 2			5 079 891	3 972 235	851 383	40 000	251 253	502 910	480 130	200 000	100 000			

** Les montants des subventions départementales sont purement indicatifs et n'engagent pas le Conseil Général sur la somme qui sera finalement attribuée ; cette dernière dépendra en effet de l'examen du dossier par les services au vu des critères en vigueur a